



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-79644>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-79644**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 25TRAV04 - Accord-cadre à bons de commande de travaux de démolition de bâtiments et d'ouvrages divers présents et à venir pour la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Description : La présente consultation concerne un accord-cadre à bons de commande pour travaux de démolition de bâtiments et d'ouvrages divers présents et à venir pour la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Les travaux comprennent tous les matériels, les fournitures et les moyens mis en oeuvre pour la complète exécution des travaux, objet du présent marché.

Identifiant de la procédure : 2023e643-e3c3-429a-b9d2-4ed9c704fce4

Identifiant interne : 25TRAV04

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 4.3 du RC. Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces définies à l'article 6.1 du RC. Ces pièces comprendront notamment la liste des renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise telle que: -Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner -Une lettre de candidature (ou DC1) précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire -Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat -En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la(les) société(s) cotraitante(s) La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de

cette consultation. Une clause de garantie financière est définie à l'article 8 du CCAP. Les conditions de versement et de remboursement de l'avance sont définies à l'article 9.1 du CCAP. Une clause de garantie des prestations est définie à l'article 14 du CCAP.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45111100 Travaux de démolition

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

2.1.3 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 4,010,132 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

2.1.4 **Informations générales**

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Accord-cadre à bons de commande de travaux de démolition de bâtiments et d'ouvrages divers présents et à venir pour la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Description : La présente consultation concerne un accord-cadre à bons de commande pour travaux de démolition de bâtiments et d'ouvrages divers présents et à venir pour la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Les travaux comprennent tous les matériels, les fournitures et les moyens mis en oeuvre pour la complète exécution des travaux, objet du présent marché. A titre indicatif, les travaux comprennent : -Etudes (ingénieur structure) avec notes de calcul, plans et détails d'exécution nécessaires à la réalisation des travaux, planning, DOE... - Signalisation, clôtures, installation de chantier, -Les demandes d'autorisations préalables - Travaux pour protection de mitoyen environnant -Travaux pour protection des ouvrages publics -Aménagement pour la réduction des nuisances -Abattage d'arbres -Décontamination (Amiante, termites, Plomb) / dépollution/curage -Dégazage et enlèvement de cuves - Enlèvement fosse septique -Enlèvement des terres polluées, gravats, encombrants -Phase de démolition préparatoire -Tri primaire sur pied -Phase de démolition exécutoire -Tri secondaire au sol -Stockage en classe 1,2 ou 3 -Montage d'échafaudages -Traitement du mitoyen -Travaux de maçonnerie (confortements y compris fondations spéciales, ouvrages de maçonnerie en béton armé) -Travaux de terrassement et fouilles -Reprise de trottoirs.

Identifiant interne : UNIQUE

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45111100 Travaux de démolition

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est définie aux articles 1.8 du RC et 19 du CCAP.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,002,533 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le montant des prestations pour la période initiale est définie comme suit: Minimum HT: 600 000 euros et Maximum HT: 2 000 000 euros. Chaque titulaire concerné devra mettre en oeuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter des objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations conformément aux articles 12 du CCAP et du 2.4 du RC. L'entreprise retenue s'engage à mettre en oeuvre une action d'insertion de 257,5 heures minimum pour la période initiale soit 1030 heures minimum sur la durée du marché. Clause d'exécution à caractère environnemental : pour chaque chantier, le titulaire devra respecter la Charte " Chantier vert " annexée au CCTP. Il fournira un Schéma d'Organisation de Gestion et d'Enlèvement des Déchets (SOGED) au cours de la période de préparation.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents...

Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n°2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen spécifique

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents... Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n°2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacun des trois dernières années

Critère : Références sur des travaux spécifiés

Description : Liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

Critère : Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité

Description : QUALIBAT 1112 - Démolition - Déconstruction (technicité confirmée) ou équivalent QUALIBAT 1411 - Echafaudages (technicité courante) ou équivalent QUALIBAT 1552 - Traitement de l'amiante ou équivalent Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine. Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 11/04/2012 n°355-564, les références des prestations ne sont pas suffisantes pour attester de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat, étant précisé qu'ils ne constituent pas des justificatifs de capacité émanant de tiers indépendants.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : 1- Valeur technique

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Prix

Nom : 2- Prix des travaux

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : 3- Performances en matière de protection de l'environnement

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 08/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 09/09/2025 à 09:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions d'exécutions des prestations sont définies à l'article 11 du CCAP.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différends CCRA

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de TOULON

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du contrat, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de TOULON

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Numéro d'enregistrement : 24830054300217

Adresse postale : 107 BD HENRI FABRE, CS30536

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@metropoletpm.fr

Téléphone : +33494938300

Adresse internet : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Profil de l'acheteur : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de TOULON

Numéro d'enregistrement : TA TOULON

Adresse postale : 5 rue Racine, BP 40510, CEDEX 9

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : +33 494427989

Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différends CCRA

Numéro d'enregistrement : CCRA MARSEILLE

Adresse postale : Place Félix BARET, CS 80001

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : +33 484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 29f4eca9-49cc-4cce-9a7c-72761ebd22e9 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/07/2025 à 14:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/07/2025